



Piscine endommagée par faute du locataire

Par **marco13120_old**, le **11/12/2007** à **15:09**

Bonjour, je vous explique mon problème. Je suis propriétaire d'une maison individuelle dans le var que je loue à l'année. Mon locataire qui a quitté les lieux le 1/12/07, m'a informé la veille que la piscine (coque de 8mx4m) s'était soulevé d'environ 10 cms, et qu'il ne comprenait pas ce qui s'était passé.

En fait après vérifications, et photos prises, il s'avère que la piscine avait été vidée par le locataire (erreur à ne pas commettre) et que l'hivernage n'a pas été effectué.

Je précise que l'état des lieux n'a pas encore été effectué.

Pouvez vous m'aider pour la marche à suivre concernant ce problème?

En vous remerciant par avance .